

***Le Consensus européen pour le développement:  
le rôle de la sensibilisation et de  
l'éducation au développement***

2007

---

Introduction .....	2
I. Relever le défi du développement et réaliser les engagements européens et internationaux en faveur du développement: le rôle de la sensibilisation et de l'éducation au développement .....	3
II. Objectifs communs .....	6
III. Principes communs .....	8
IV. Groupes cibles .....	10
V. La sensibilisation et l'éducation au développement en Europe: caractéristiques et défis.....	11
VI Recommandations .....	14
Annex I Notable international and EU development commitments.....	16
Annex II International and European political commitments to Development Education and Awareness Raising .....	17

# Consensus européen pour le développement: le rôle de la sensibilisation et de l'éducation au développement

## Introduction

En 2005, le Conseil de l'Union européenne et les représentants des gouvernements des États membres de l'Union européenne réunis au sein du Conseil de l'Union européenne, la Commission européenne et le Parlement européen ont adopté une déclaration conjointe sur le développement (intitulée «Le consensus européen pour le développement») qui décrit, dans les grandes lignes, les défis à relever pour éradiquer la pauvreté et promouvoir le développement durable, ainsi que les engagements pris par l'Union européenne pour répondre à ces défis.

Le présent document est proposé à titre de contribution à la mise en œuvre du consensus européen pour le développement, en particulier à l'égard de la déclaration: «(...) l'UE attachera une attention particulière à l'éducation au développement et à la sensibilisation des citoyens de l'UE.»<sup>1</sup> Ces déclarations présentent un cadre pour l'élaboration d'une stratégie aux niveaux local, régional, national et européen.

Ce document a été rédigé par du personnel et des représentants d'un large éventail d'organisations et d'institutions concernées par le développement international et par la sensibilisation et l'éducation au développement<sup>2</sup>, notamment:

le forum «Éducation au développement» de CONCORD,  
le Conseil des communes et régions d'Europe,  
le Centre de développement de l'Institut des relations internationales (République tchèque),  
la Commission européenne (DEV A4),  
le Parlement européen,  
le forum européen de la jeunesse,  
le Ministère fédéral des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et de la Coopération au développement (Belgique),  
le réseau GENE (*Global Education Network Europe*),  
InWEnt GmbH pour le ministère fédéral de la coopération économique et du développement (BMZ, Allemagne),  
Irish Aid, Ministère des Affaires étrangères (Irlande),  
le Ministère des Affaires étrangères, Direction de la Coopération au développement (Luxembourg),  
le Ministère des Affaires étrangères (Slovénie),  
le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe,  
le Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE),  
l'Agence portugaise pour le développement (IPAD),  
l'Agence slovaque pour la coopération internationale au développement.

Du personnel et des consultants participant au projet DEEEP (*Development Education Exchange in Europe Project*) ont contribué à l'élaboration du présent cadre stratégique.

Le présent document comporte deux annexes concernant, d'une part, les engagements internationaux et européens notables en faveur du développement et, d'autre part, les engagements internationaux et européens en matière de sensibilisation et d'éducation au développement, qui examinent plus en détail certains aspects mis en exergue dans les paragraphes suivants.

---

<sup>1</sup> Partie I, section 4.3, paragraphe 18, du consensus européen pour le développement.

<sup>2</sup> Les opinions exprimées dans le présent document ne reflètent pas nécessairement celles des organisations qui participent à l'élaboration du présent cadre stratégique.

---

# I. Relever le défi du développement et réaliser les engagements européens et internationaux en faveur du développement: le rôle de la sensibilisation et de l'éducation au développement

1. L'éradication de la pauvreté et l'impératif d'un développement durable revêtent une importance cruciale en ce début de 21<sup>e</sup> siècle. Ces préoccupations essentielles s'inscrivent dans un contexte de mondialisation croissante, d'interdépendance et de changement. Consciente de cela, l'Union européenne a pris des engagements significatifs en la matière, exprimés notamment dans le consensus européen pour le développement<sup>3</sup>.
2. Pour répondre à ces préoccupations internationales et réaliser ces engagements, l'Union européenne, ses États membres et ses citoyens jouent et doivent jouer un rôle significatif, à travers des politiques, des organisations, des institutions, des autorités et des activités locales, régionales, nationales et internationales tant en Europe que dans le reste du monde, dans les domaines suivants:
  - 2.1. le développement de relations économiques qui contribuent à:
    - 2.1.1. éliminer la pauvreté et l'exclusion socioéconomique,
    - 2.1.2. lutter contre les inégalités économiques,
    - 2.1.3. favoriser l'existence de liens entre les économies locales et mondiales qui reposent sur les principes de justice, d'équité et d'inclusion;
  - 2.2. le développement de relations sociales et culturelles qui contribuent à:
    - 2.2.1. promouvoir l'équité et la solidarité concrète entre les peuples,
    - 2.2.2. préserver et étendre le respect des droits de l'homme,
    - 2.2.3. prendre en compte les différentes dimensions de la migration et la nécessité de bâtir des sociétés à la fois multiculturelles et sources de cohésion;
  - 2.3. le développement de relations avec l'environnement naturel qui contribuent à:
    - 2.3.1. préserver des environnements durables,
    - 2.3.2. faire face au changement climatique;
  - 2.4. le développement de relations politiques qui contribuent à:
    - 2.4.1. permettre et encourager la participation du public au processus décisionnel relatif au développement,
    - 2.4.2. créer et nourrir une identité et un sentiment d'appartenance individuels et collectifs, basés sur la citoyenneté planétaire dans un monde interdépendant en mutation.
3. Le consensus européen pour le développement reconnaît le rôle important de la sensibilisation et de l'éducation au développement auprès des citoyens européens pour répondre à ces préoccupations et réaliser ces engagements<sup>4</sup>.
4. Ces trente dernières années, la société civile, des collectivités locales et régionales et des instances publiques et européennes ont entrepris de relever ces défis en communiquant des informations et en organisant des activités faisant participer divers groupes de la population. De tels efforts contribuent à renforcer la sensibilisation, l'intérêt et la participation du public, dans l'ensemble de l'Union européenne, à l'égard des questions de développement<sup>5</sup>.
5. Parallèlement, un large éventail d'organisations, d'institutions et d'acteurs du système éducatif ont conçu et mis en œuvre des programmes et des projets scolaires et extrascolaires. Ces initiatives aux noms divers (pas toujours appelées «éducation au développement») apportent toutes une réponse éducative aux problèmes et aux défis du développement, en aidant aussi bien les enseignants que les élèves à acquérir une compréhension critique, des compétences, des

---

<sup>3</sup> Consensus européen pour le développement (2005), adopté conjointement par le Conseil de l'Union européenne, la Commission européenne et le Parlement européen. Voir l'annexe I pour d'autres informations concernant les engagements internationaux et européens pour le développement.

<sup>4</sup> Voir par exemple la partie I, section 4.3, du consensus européen pour le développement (2005).

<sup>5</sup> Par exemple, participation du public dans toute l'Europe à la campagne «*Make Poverty History*» (2005) et intérêt soutenu du public envers l'«appel mondial contre la pauvreté», voir [www.whiteband.org](http://www.whiteband.org).

---

---

valeurs et des comportements par l'étude et l'analyse d'une multitude de questions liées au développement mondial<sup>6</sup>.

6. Les efforts de sensibilisation et d'éducation au développement qui produisent un impact durable sur la population s'appuient généralement sur un dialogue entre citoyens européens et citoyens des pays du Sud et, ce faisant, ne se focalisent pas sur des problèmes qui «concernent le Sud», mais abordent des préoccupations touchant à des expériences partagées et à une humanité commune au Nord et au Sud.

Des ONG, des organisations de la société civile et des acteurs du secteur public en Europe jouent un rôle significatif en encourageant et favorisant de tels dialogues et en aidant ainsi le public européen à prendre conscience de l'importance des décisions et des mesures de développement aussi bien pour les peuples du Nord que pour ceux du Sud.

7. Au niveau de l'Union européenne, les efforts de sensibilisation et d'éducation au développement ont bénéficié d'une attention politique à l'occasion de diverses rencontres et déclarations, soulignant l'importance de ce travail pour promouvoir des valeurs européennes essentielles telles que la solidarité, la tolérance, l'inclusion, les droits de l'homme et la démocratie, pour renforcer le soutien essentiel à apporter aux efforts internationaux en faveur du développement et pour honorer nos responsabilités morales en tant qu'habitants de la planète<sup>7</sup>.

8. La sensibilisation et l'éducation au développement contribuent toutes deux de façon significative à accroître le soutien de la population vis-à-vis du développement. Cependant, les interventions visant à répondre au besoin qu'a le public de développer un esprit critique ainsi que des compétences et des valeurs lui permettant de mener une vie épanouissante dans un monde interdépendant en mutation sont tout aussi importantes. Des travaux de sensibilisation et d'éducation de qualité contribuent à répondre à ces besoins.

9. S'appuyant sur le travail déjà effectué à ce jour, la sensibilisation et l'éducation au développement sont confrontées, en ce début de 21<sup>e</sup> siècle, à des possibilités et des défis anciens et nouveaux, concernant en particulier:

- 9.1. le besoin de sensibiliser davantage l'opinion publique européenne au développement international et à sa corrélation avec l'interdépendance mondiale, ainsi qu'à la façon dont ce développement et cette interdépendance influencent et sont influencés par les perceptions et les actions individuelles, locales, nationales et européennes;

- 9.2. le besoin de répondre aux exigences croissantes du public européen concernant l'efficacité des politiques de développement et de la coopération au développement en général, notamment l'efficacité des efforts de sensibilisation et d'éducation au développement, qu'ils soient financés par des fonds publics ou privés;

- 9.3. le besoin d'intégrer les efforts de sensibilisation et d'éducation au développement dans les systèmes et processus d'éducation et d'information formels et informels existants, en exploitant pleinement des approches didactiques et pédagogiques adéquates pour toucher le public européen;

- 9.4. le besoin de recourir à des compétences, des méthodes et des outils professionnels pour évaluer l'impact et la qualité des initiatives, notamment en accentuant la collaboration et l'apprentissage mutuel entre acteurs européens, du secteur public et de la société civile, afin d'accroître la portée et l'impact du travail effectué<sup>8</sup>.

10. Pour répondre à ces problèmes, le présent cadre stratégique propose des principes, des objectifs et des caractéristiques distincts et communs qui permettront aux États, aux ONG et à d'autres

---

<sup>6</sup> Par exemple, des programmes scolaires et des activités dans les écoles, mais aussi dans les secteurs de la formation continue, des activités en faveur de la jeunesse et de l'enseignement supérieur dans de nombreux États membres de l'UE. Des informations sur ces travaux dans l'ensemble de l'UE sont notamment fournies sur [www.deeep.org](http://www.deeep.org).

<sup>7</sup> Parmi les engagements politiques visant à promouvoir la sensibilisation et l'éducation au développement en Europe figurent la résolution sur l'éducation au développement du Conseil des ministres du développement de l'UE (2001), la déclaration de Maastricht (2002), la conférence de Bruxelles sur la sensibilisation et l'éducation au développement pour la solidarité Nord-Sud (2005), le consensus européen pour le développement (2005), la conférence d'Helsinki sur l'éducation au développement en Europe (juillet 2006) et le programme de 18 mois (2007-2008) sur la politique de développement des présidences allemande, portugaise et slovène de l'UE. Voir l'annexe 2 pour de plus amples précisions sur ces engagements.

<sup>8</sup> Voir par exemple le rapport final de la conférence sur l'éducation au développement en Europe qui s'est tenue à Helsinki les 3 et 4 juillet 2006.

---

---

parties européennes et acteurs de la société civile de relever les défis et de saisir les opportunités de sensibilisation et d'éducation des citoyens au développement. En soutenant le consensus européen pour le développement, le présent document vise à compléter et à renforcer, mais pas à remplacer, les initiatives nationales et européennes existantes.

11. Le présent document s'adresse non seulement aux parties déjà actives dans l'éducation et la sensibilisation au développement, mais également aux gouvernements, aux institutions européennes, aux ONG et aux autres organisations de la société civile qui n'y travaillent pas encore mais qui, de par leur rôle dans le développement international et l'éducation en Europe, peuvent être amenés à influencer les tentatives visant à améliorer la portée et l'impact de ces travaux.

---

## II. Objectifs communs

### LE CONTEXTE DE LA SENSIBILISATION ET DE L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT

12. La sensibilisation et l'éducation au développement contribuent à éradiquer la pauvreté et à promouvoir le développement durable par des approches et des activités de sensibilisation et d'éducation reposant sur les valeurs des droits de l'homme, de la responsabilité sociale, de l'égalité hommes-femmes et du sentiment d'appartenance à un seul monde, sur des idées et des perceptions des disparités entre les conditions de vie des êtres humains et des efforts nécessaires pour surmonter ces disparités, ainsi que sur la participation à des actions démocratiques visant à influencer sur des situations sociales, économiques, politiques ou environnementales qui ont une incidence sur la pauvreté et le développement durable.

### LE BUT DE LA SENSIBILISATION ET DE L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT

13. La sensibilisation et l'éducation au développement ont pour but de permettre à chaque personne vivant en Europe d'avoir la possibilité, tout au long de la vie, d'avoir accès à des opportunités pour être sensibilisée et comprendre les problèmes de développement mondial et leur signification à la fois locale et individuelle, ainsi que d'exercer ses droits et ses responsabilités en tant qu'habitant d'un monde interdépendant en mutation, en contribuant au changement pour un monde juste et durable.

### LA CONTRIBUTION DU PRESENT CADRE STRATEGIQUE

14. Le présent cadre stratégique pour la sensibilisation et l'éducation au développement a pour but de contribuer:
  - 14.1. à sensibiliser davantage l'opinion publique européenne et à renforcer sa compréhension critique et son engagement créatif vis-à-vis du développement mondial et du lien qui existe entre celui-ci et les situations et le changement au niveau local, dans l'Union européenne et ailleurs;
  - 14.2. à renforcer la capacité du public européen à faire valoir son droit au développement et à défendre le droit d'autrui en la matière;
  - 14.3. à susciter la remise en question par l'opinion publique des comportements, politiques et pratiques qui perpétuent la pauvreté et entravent le développement durable.

### LES OBJECTIFS DU PRESENT CADRE STRATEGIQUE

15. Dans le cadre du consensus européen pour le développement, les objectifs spécifiques de la sensibilisation et de l'éducation au développement consistent à:
    - 15.1. renforcer la compréhension critique par les citoyens européens des causes et des conséquences de la pauvreté et des inégalités dans le monde, et de leur signification par rapport à l'interdépendance individuelle, locale, nationale, européenne ou mondiale et au développement durable;
    - 15.2. promouvoir et favoriser l'engagement et la participation en connaissance de cause des citoyens européens dans des actions locales et internationales en faveur de l'éradication de la pauvreté et du développement durable;
    - 15.3. amener les instances de décision à assurer l'intégration de politiques et de pratiques importantes pour la mise en œuvre des concepts de sensibilisation et d'éducation au développement, en particulier dans le cadre de l'enseignement formel et informel aux niveaux (infra)national et européen;
    - 15.4. instaurer le dialogue entre les acteurs européens, étatiques, médiatiques et de la société civile qui participent ou sont susceptibles de participer à la promotion des objectifs de sensibilisation et d'éducation au développement;
    - 15.5. encourager les activités et les programmes transeuropéens et les mesures d'appui mutuel, notamment entre acteurs distincts et nouveaux en matière de sensibilisation et d'éducation au développement et de coopération au développement, entre les niveaux national et européen, entre les populations du Nord et du Sud et entre le secteur public et la société civile dans les pays à revenu faible et à revenu moyen en dehors de l'Union européenne;
-

---

15.6. renforcer, au niveau européen, le partage des enseignements tirés des efforts déjà mis en œuvre en matière de sensibilisation et d'éducation au développement afin d'améliorer les pratiques et d'accentuer l'impact en la matière.



---

### III. Principes communs

#### VALEURS EXPLICITES ET OBJECTIFS A LONG TERME

16. Les organisations, institutions et autres parties actives dans la sensibilisation et l'éducation au développement poursuivent de nombreux objectifs différents et appliquent une grande diversité d'approches. Ce faisant, elles clarifient et expriment leurs valeurs et leurs objectifs à long terme en matière d'éradication de la pauvreté, de développement durable, de sensibilisation, d'enseignement et de formation tout au long de la vie.

#### TRAVAILLER EN PARTENARIAT

17. La sensibilisation et l'éducation au développement s'appuient sur le partenariat, à savoir des efforts conjoints pour élaborer une philosophie commune et la décliner en actions correspondantes à l'égard du développement mondial, que ce soit entre acteurs du développement au Nord et au Sud, entre organisations, institutions et gouvernements, entre bailleurs de fonds et bénéficiaires, entre émetteurs et récepteurs d'informations ou entre enseignants et élèves.

#### ENCOURAGER LA DIVERSITE DES POINTS DE VUE ET DES PERSPECTIVES

18. Les problèmes et les mécanismes du développement sont complexes et ne peuvent se réduire à une seule ou même à un petit nombre de solutions «correctes», ni à une conception idéologique unique. La sensibilisation et l'éducation au développement s'intéressent explicitement à une multitude de témoignages et de perspectives différentes, battant en brèche les clichés et préjugés concernant «le développement», «l'aide» et «le Sud» et permettant à l'opinion européenne de se sentir concernée par une prise de conscience et une assimilation empathiques de divers points de vue. Une attention particulière est accordée à l'opinion et aux points de vue des personnes marginalisées ou qui pâtissent du développement mondial.

#### LA SIMILITUDE DES PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT: RELIER «ICI» ET «LA-BAS»

19. La mondialisation et l'interdépendance signifient que «le développement» n'est pas un phénomène qui se produit uniquement ou de manière isolée dans «le Sud», à l'écart de nos localités et de nos sociétés européennes. La sensibilisation et l'éducation au développement entendent accorder une attention particulière aux liens existant entre les problèmes et les défis du développement ici et ailleurs, en amenant à se rendre compte des points communs entre les intérêts et processus du développement dans le monde entier et, sur cette base, en faisant participer les citoyens à des expériences et des actions créatives qui soulignent l'importance du développement mondial pour les situations locales, et vice versa.

#### TRAVAILLER AVEC ET PAR L'INTERMEDIAIRE DES SYSTEMES ET PROCESSUS EXISTANTS

20. Des structures et des processus bien développés et pertinents pour notre travail existent déjà en Europe, souvent de longue date, notamment les systèmes éducatifs, des réseaux d'ONG et d'autres acteurs de la société civile, des institutions et des mécanismes gouvernementaux et intragouvernementaux, ainsi que des organismes et canaux médiatiques. La sensibilisation et l'éducation au développement doivent travailler avec et par l'intermédiaire de ces structures et mécanismes pour renforcer et appuyer leur capacité à mettre en œuvre des efforts de sensibilisation et d'éducation au développement. Dans le même esprit, des tentatives sont faites pour développer des synergies avec d'autres actions pédagogiques en Europe et ailleurs concernant, par exemple, la formation à la citoyenneté active, l'éducation antiraciste, la formation à l'écologie et au développement durable, l'éducation à l'égalité hommes-femmes, la formation globale, l'enseignement des droits de l'homme, l'enseignement interculturel et multiculturel, l'action et l'apprentissage participatifs et l'éducation à la paix.

#### CONTRIBUER AUX TRAVAUX DE RECHERCHE ET S'EN INSPIRER

21. La sensibilisation et l'éducation au développement encouragent et soutiennent la collaboration avec le monde universitaire et d'autres acteurs «extérieurs» à son travail quotidien et se nourrissent de ces expériences, notamment en contribuant à des campagnes publiques et en faveur du changement social, à des initiatives de développement communautaire, de marketing social et à des approches éducatives ailleurs dans le monde, ainsi qu'en tirant les leçons de comparaisons avec ces autres initiatives.
-

---

## **PARTAGER LES EXPERIENCES ET LES EVALUATIONS**

22. Pour améliorer le travail de tous les participants, la sensibilisation et l'éducation au développement préconisent la communication des évaluations des programmes, notamment en mettant les rapports d'évaluation à la disposition des parties intéressées et du grand public. Ces rapports visent à souligner les aspects riches en enseignements concernant la qualité du travail effectué, les processus de mise en œuvre appliqués, le renforcement des capacités organisationnelles et publiques, les résultats et les impacts durables.

## **PAS DE RELATIONS PUBLIQUES**

23. Afin de dissiper le moindre doute, la sensibilisation et l'éducation au développement n'ont rien à voir avec des activités qui promeuvent ou encouragent le soutien public en faveur d'efforts de développement en tant que tels ou pour des organisations ou des institutions spécifiques. Il ne s'agit pas d'opérations de collecte de fonds, de publicité en faveur d'organisations ni d'exercices en matière de relations publiques.

---

## IV. Groupes cibles

24. L'éradication de la pauvreté et la promotion du développement durable devraient être des préoccupations majeures pour tous les citoyens européens. Dès lors, le principal acteur concerné en matière de sensibilisation et d'éducation au développement est la population européenne elle-même. Le grand public est non seulement un groupe cible des initiatives, mais aussi et avant tout un acteur dans la quête de réponses aux problèmes de développement.
25. Le présent cadre pour la sensibilisation et l'éducation au développement s'adresse toutefois principalement aux organisations, aux autorités, aux institutions, à la presse écrite, radiophonique et télévisée, ainsi qu'aux responsables politiques dans l'Union européenne et les États membres qui chargés de la conception, de la gestion, de la coordination ou du financement de politiques, d'activités, de projets et de programmes ayant trait à l'enseignement, à l'information ou au développement. C'est notamment, mais pas exclusivement, le cas d'organisations, d'autorités, d'institutions et de responsables politiques qui s'occupent des systèmes d'enseignement formels et informels ou y jouent un rôle.
26. Ce sont ces acteurs en particulier qui déterminent les thèmes et l'ampleur de la sensibilisation, de la compréhension et de la participation de la population européenne vis-à-vis des efforts de développement. C'est le degré de sensibilisation, de compréhension critique et d'engagement créatif de la population envers le développement mondial et ses interactions avec le changement au niveau local qui détermine le succès de nos efforts pour atteindre l'objectif visé par le présent cadre stratégique.

---

## V. La sensibilisation et l'éducation au développement en Europe: caractéristiques et défis

### PROCESSUS DE SENSIBILISATION ET D'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT

27. La sensibilisation et l'éducation au développement utilisent un large éventail de processus qui visent à faire participer la population au développement en contribuant à développer la compréhension individuelle du développement mondial, les capacités de recherche de réponses et de participation, des valeurs qui sont essentielles pour une société équitable et un monde durable, la connaissance de perspectives et d'expériences diverses et l'envie de soutenir le développement pour un monde équitable et durable. Les programmes et projets actuels de sensibilisation et d'éducation au développement accordent, dans une mesure plus ou moins grande, une attention explicite ou implicite à quelques-unes ou à l'ensemble de ces facettes. Pour atteindre l'objectif, l'un des défis majeurs à relever consiste à élaborer des programmes et des projets qui prennent systématiquement en compte toutes ces facettes.

### DIVERSITE ET VARIABILITE

28. La sensibilisation et l'éducation au développement dans l'Union européenne sont caractérisées par la grande diversité des initiatives, comprenant notamment le travail avec des écoles et des établissements d'enseignement supérieur, des activités en faveur de la jeunesse, la formation des adultes, des campagnes de sensibilisation et de promotion active. Le soutien apporté à ces efforts par les États membres, bien que significatif dans certains cas, varie d'un pays à l'autre.

### LE BESOIN DE COORDINATION

29. Bien qu'il y ait des réseaux d'échange d'idées et d'expériences dans la plupart des États membres de l'Union européenne et au niveau européen, la coordination proactive des programmes reste limitée. Lorsqu'elle existe, cette coordination tend à suivre les actions soutenues par les pouvoirs publics, à l'initiative souvent des ministères des affaires étrangères et du développement, et elle est généralement axée sur l'enseignement formel.

30. La disparité des activités de sensibilisation et d'éducation au développement complique la coordination proactive, d'autant plus que l'élaboration d'un cadre cohérent pour ces activités n'a, jusqu'à présent, guère fait l'objet de réflexions concrètes. Un tel cadre est toutefois indispensable pour pouvoir mener à bien la nécessaire intensification de la participation de la population.

31. Pour être efficace, ce cadre doit aussi attirer l'attention sur les défis, en particulier ceux mentionnés dans le présent document, qui doivent être relevés par l'organisation de programmes, de projets et d'activités de haute qualité et à l'impact durable.

32. Au niveau des politiques, un tel cadre doit aussi permettre le développement de synergies concrètes avec des approches sectorielles et intersectorielles européennes, nationales et spécifiques. Il peut s'agir d'approches portant, par exemple, sur l'environnement, la culture, les migrations, l'enseignement, le commerce équitable et l'agriculture, autant de thèmes qui, à ce jour et malgré leurs liens et leur pertinence à l'égard du développement et de la sensibilisation et de l'éducation au développement, font, dans une large mesure, l'objet d'actions distinctes.

### NECESSITE D'UN CONTEXTE A PLUS LONG TERME POUR DEVELOPPER LA COMPREHENSION ET L'ENGAGEMENT DE LA POPULATION

33. L'un des fondements d'un tel cadre est la prise de conscience du fait que les activités uniquement axées sur la sensibilisation aux questions de développement ne permettent pas d'informer le public de manière critique, ni de l'amener à s'engager durablement en faveur du développement.

33.1. La sensibilisation de la population et les campagnes consacrées à un problème de développement particulier peuvent susciter un certain soutien, parfois considérable, en faveur des solutions à ce problème.

33.2. Malgré son importance vitale, ce type de soutien ne devrait être que le point de départ d'un engagement durable du public en faveur du développement; il s'agit ensuite de

---

---

replacer le «problème spécifique» dans un contexte plus large de réflexion et d'analyse concernant la pertinence de ce problème par rapport à d'autres phénomènes mondiaux, expériences personnelles et problèmes locaux (ici et dans le Sud).

- 33.3. A plus long terme, l'information et l'analyse des phénomènes s'inscrivent dans un cadre qui permet au public d'enrichir progressivement sa compréhension, ses compétences et ses actions concrètes vis-à-vis de la pauvreté et du développement durable.

Pour la sensibilisation et l'éducation au développement, le défi est de faire en sorte que le public s'investisse graduellement selon des «niveaux» de participation différents. Sans un tel approfondissement de la participation, les efforts de sensibilisation et d'éducation au développement risquent de rester limités à de bonnes intentions et, pour la plupart, ponctuels, en maintenant les citoyens dans un rôle d'appui au lieu de les encourager à prendre une part active dans le développement mondial.

#### **IMBRICATION DES DIMENSIONS MONDIALE ET LOCALE**

34. La mondialisation croissante, l'interdépendance accrue, les migrations internationales et l'incidence du changement climatique sont quelques-uns des phénomènes qui ont une résonance au niveau local partout dans le monde. La nature internationale et interdépendante de ces problèmes de développement ainsi que d'autres empêche désormais de dissocier le développement qui se passe «là-bas» de celui qui a lieu «chez nous». Pour la sensibilisation et l'éducation au développement en Europe, les manifestations locales de tels phénomènes constituent d'excellents exemples (et des défis de taille) pour mettre en parallèle ce que vivent nos populations et d'autres populations du monde, notamment (mais pas exclusivement) dans le Sud.

#### **S'INSPIRER DES EXPERIENCES DU SUD**

35. Pour relier les phénomènes mondiaux aux problèmes de développement locaux et vice versa, les projets et programmes européens peuvent tirer de nombreux enseignements des expériences et des organisations dans les pays du Sud. Cela a déjà été le cas, et l'est toujours d'ailleurs, en ce qui concerne l'obtention et la diffusion d'informations sur les sociétés du Sud et sur les actions menées dans le Sud pour combattre et éradiquer la pauvreté. Bien que ces informations soient, en partie, axées sur les catastrophes et sur une misère apparemment persistante (donnant l'impression que «le Sud» connaît une pauvreté généralisée), la sensibilisation et l'éducation au développement visent à replacer ces images dans le contexte et les expériences de sociétés qui sont aussi diverses, complexes et changeantes que la nôtre.
36. L'Europe s'est intéressée beaucoup moins aux expériences du Sud (y compris celles des migrants) en matière de programmes de sensibilisation et d'éducation au développement. Pour relever les défis du développement et atteindre le but et les objectifs de la sensibilisation et de l'éducation au développement, les initiatives européennes peuvent et doivent chercher à établir un véritable dialogue avec les acteurs du Sud à propos d'expériences communes et divergentes en matière de développement, de sensibilisation et d'éducation pour le développement.

#### **INTEGRER PLEINEMENT LA SENSIBILISATION ET L'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DANS LA VIE PUBLIQUE**

37. A ce jour, la plupart des efforts de sensibilisation et d'éducation au développement menés en Europe ont été amorcés et mis en œuvre par des organisations de la société civile. Dans certains États membres de l'UE et à travers la Commission européenne, il existe des cadres de soutien financier et parfois stratégique qui viennent compléter ces initiatives de la société civile. Actuellement, ces acteurs locaux, nationaux et européens sont essentiels pour donner corps aux approches en matière de sensibilisation et d'éducation au développement. Toutefois, si le but est, en partie, d'amener la population à s'investir dans le développement, il faut que la sensibilisation et l'éducation au développement soient, et de manière visible, en prise directe sur les mécanismes actuels permettant aux citoyens de se rencontrer, de débattre et de développer leurs compétences et leurs expériences, et en fassent partie intégrante.
38. Pratiquement tous les citoyens sont concernés à un ou plusieurs moments de leur vie par l'éducation formelle ou informelle. La sensibilisation et l'éducation au développement peuvent (comme c'est déjà le cas dans de nombreux pays) contribuer positivement aux expériences d'apprentissage des citoyens, en les aidant à acquérir des connaissances et des compétences qui répondent au besoin de mener une vie épanouissante, tant socialement qu'économiquement et politiquement. Il est proposé qu'en matière de sensibilisation et d'éducation au développement (ainsi que pour l'élaboration d'un cadre européen coordonné de façon proactive), l'accent soit
-

---

dès lors mis sur les phases primaire, secondaire et tertiaire de l'enseignement formel et sur des programmes et institutions qui soutiennent l'apprentissage tout au long de la vie. Pour ce faire, les parties concernées actuelles doivent développer les aptitudes et les capacités de travailler avec des éducateurs et d'autres personnes actives dans la promotion de l'apprentissage tout au long de la vie, en conservant leur expertise de mise à disposition de ressources en faveur du développement tout en se forgeant de nouvelles compétences en tant que facilitateurs et soutien externe des processus de changement. La priorité est de faire en sorte que les enseignants, les formateurs, les éducateurs, les établissements scolaires (y compris les directeurs et administrateurs), les élèves, les parents (et la communauté toute entière), les concepteurs de programmes scolaires (et les instances de décision dans l'enseignement), etc. s'approprient l'objectif poursuivi par la sensibilisation et l'éducation au développement et y attachent de l'importance.

#### **EVALUATION ET ANALYSE D'IMPACT**

39. Le but de l'évaluation et de l'analyse d'impact dans le cadre de la sensibilisation et de l'éducation au développement est essentiellement triple: apprendre des expériences d'hier afin de faire mieux demain, évaluer les avantages à court et à long terme pour le public ou les participants et servir de base aux initiatives et activités concernant les possibilités et les obstacles futurs. L'évaluation des résultats, de l'impact et de la qualité des processus et résultats est la principale préoccupation, mais non la seule. L'évaluation penche toutefois souvent vers l'appréciation quantitative: le nombre d'activités menées, le nombre de personnes «qui ont été sensibilisées», «qui ont suivi une formation», «qui ont participé à une activité», etc. Ces évaluations peuvent s'avérer précieuses lorsque les indicateurs de performance fixés, par exemple, par des bailleurs de fonds, des responsables politiques ou une organisation sont avant tout de nature quantitative. Elles peuvent aussi être utiles si un programme ou un projet présuppose qu'une meilleure sensibilisation engendre automatiquement une meilleure compréhension, et donc une action. Or, la quantité de la participation ne donne, en soi, aucune indication sur sa qualité et il est extrêmement rare d'observer un lien causal entre une sensibilité accrue et un comportement durable du public.
40. Pour que l'évaluation et l'analyse d'impact soient efficaces, leurs buts doivent être déterminés clairement dès la phase de conception d'un programme ou d'un projet: définition des buts, des objectifs et des stratégies, suivi de la mise en œuvre, culture organisationnelle de réflexion critique et affectation de temps, de personnel et de ressources financières pour ces activités. Il incombe aux parties concernées par ces travaux d'intégrer ces besoins en ressources dans leurs programmes et projets. Selon les meilleures pratiques, le but de l'évaluation devrait être fixé lors de la planification d'un projet et de 3 à 5 % des ressources totales devraient être spécifiquement consacrés à l'évaluation. Une évaluation et une analyse d'impact réussies exigent aussi la diffusion des résultats obtenus afin d'étayer le travail des tiers et de contribuer au développement de l'apprentissage mutuel dans l'ensemble de la communauté de la sensibilisation et de l'éducation au développement.

#### **THEMES SENSIBLES: LA NECESSITE D'UN DEBAT HONNETE**

41. Une vision à long terme, un engagement progressivement plus intense de la population et la collaboration avec «des tiers» exigent que les acteurs publics et autres se montrent clairs et francs quant à leurs raisons de s'investir dans la sensibilisation et l'éducation au développement. Cela signifie que chacun doit réfléchir à la manière dont il envisage son rôle pour amener le public à exercer ses droits et ses responsabilités à l'égard du développement mondial-local. De telles questions peuvent s'avérer extrêmement délicates parce que certains buts organisationnels et préoccupations spécifiques (par exemple le fait de communiquer un point de vue particulier ou de récolter des fonds) peuvent être difficilement conciliables, voire être contradictoires, avec le but de la sensibilisation et de l'éducation au développement. Il est toutefois difficilement concevable qu'une vision et un cadre cohérents puissent voir le jour sans la tenue d'un débat franc et honnête sur de telles questions, parfois sensibles.

---

## VI. Recommandations

### AUX ACTUELLES ET FUTURES PARTIES INTERESSEES PAR LA SENSIBILISATION ET L'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT

42. Dans le cadre de la mise en œuvre du consensus européen pour le développement, il est recommandé que les institutions, les organes et les autorités européennes, les gouvernements des États membres, les autorités locales et régionales, les organisations de la société civile et autres parties intéressées mentionnées dans le présent document prennent en considération les objectifs, les principes et les défis qui y sont identifiés.

En outre, les recommandations suivantes sont adressées:

### A LA COMMISSION EUROPEENNE

43. Faire rapport au Conseil et au Parlement européen sur la mise en œuvre actuelle de l'engagement en matière de sensibilisation et d'éducation au développement tel qu'il est exprimé dans le consensus européen pour le développement, ainsi que sur la qualité de cette mise en œuvre du point de vue de l'organisation, des résultats et de l'impact des efforts de sensibilisation au développement d'une part et d'éducation au développement d'autre part.

44. Intégrer des perspectives et des actions de développement soutenant la sensibilisation et l'éducation au développement dans les programmes adéquats de la Commission européenne, en particulier ceux qui concernent la jeunesse et l'enseignement.

45. Examiner, avec d'autres acteurs du secteur public et de la société civile concernés par la sensibilisation et l'éducation au développement, l'élaboration et la mise en œuvre de processus qui favorisent le débat sur les meilleures pratiques observées dans les stratégies nationales en faveur de la sensibilisation et de l'éducation au développement et qui permettent l'exploitation des résultats de ces débats et l'application de ces pratiques dans l'ensemble de l'Union européenne, en particulier dans les nouveaux États membres.

46. Collaborer avec le secteur public et la société civile afin de formuler des propositions pour la poursuite de la mise en œuvre des engagements du consensus européen pour le développement dans le domaine de la sensibilisation et de l'éducation au développement, notamment par des consultations interservices, une collaboration transeuropéenne pour la promotion de la sensibilisation et de l'éducation au développement, pour le lancement de programmes, de projets et d'activités ad hoc et pour le développement de la sensibilisation et de l'éducation au développement, en particulier dans les nouveaux États membres.

47. Garantir la mise en œuvre et la publication des évaluations des programmes et projets de sensibilisation et d'éducation au développement lancés ou financés par la CE.

### AU PARLEMENT EUROPEEN

48. Prendre l'initiative de l'élaboration d'un rapport sur la sensibilisation et l'éducation au développement et sur leur rôle dans la mise en œuvre du consensus européen pour le développement, en y associant notamment les commissions parlementaires compétentes (comme la commission du développement). Ce rapport devrait mettre en exergue le rôle que jouent effectivement et que pourraient jouer la sensibilisation et l'éducation au développement dans l'enseignement formel et informel et dans l'apprentissage tout au long de la vie en Europe.

### AUX GOUVERNEMENTS DES ETATS MEMBRES DE L'UE ET AUX AUTORITES LOCALES ET REGIONALES

49. Accorder une attention particulière à l'importance de la sensibilisation et de l'éducation au développement dans les politiques, programmes et budgets du développement ainsi que dans les politiques, programmes et budgets de l'enseignement formel et informel.

50. S'ils n'existent pas déjà, créer et soutenir des processus structurés et permanents de développement de perspectives à long terme et de programmes de collaboration à court terme pour promouvoir la sensibilisation et l'éducation au développement, en y associant les services et organes gouvernementaux chargés des affaires étrangères/de la coopération au développement et de l'enseignement formel et informel, ainsi que les ONG et d'autres organisations de la

---

---

société civile concernées par l'éradication de la pauvreté et le développement durable aux niveaux mondial et national.

51. Apporter un soutien politique, financier et organisationnel à l'intégration de la sensibilisation et de l'éducation au développement dans les systèmes éducatifs formels et informels, dans les programmes scolaires et dans des actions médiatiques, en se concentrant sur les possibilités d'associer des éducateurs de l'enseignement formel et informel et des représentants des médias à la conception de nouveaux projets, programmes, réseaux et travaux de recherche, ainsi que sur les possibilités, pour les autorités, agences et institutions, de contribuer à relever les défis de l'éradication de la pauvreté et du développement durable. Les engagements politiques, financiers et organisationnels devraient être sources de changements perceptibles vers la réalisation des objectifs de la sensibilisation et de l'éducation au développement.
52. Garantir la mise en œuvre et la publication des évaluations des programmes et des projets lancés et financés par l'État et les collectivités locales ou régionales en matière de sensibilisation et d'éducation au développement.

#### **AUX ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE**

53. Accorder une attention particulière à l'importance de la sensibilisation et de l'éducation au développement dans les stratégies organisationnelles et les budgets ainsi que dans les programmes, les projets et les activités de communication pour permettre au public de renforcer sa sensibilité critique à l'égard du développement et d'accroître sa participation en connaissance de cause au développement, aux niveaux mondial et local.
54. Élaborer et mettre en œuvre des stratégies et consacrer des ressources suffisantes pour promouvoir de façon efficace et ciblée la sensibilisation et l'éducation au développement, en particulier avec les secteurs et les professionnels de l'enseignement formel et informel ainsi qu'avec les médias.
55. Etablir des partenariats et une collaboration réelle avec des professionnels et des décideurs des systèmes d'enseignement formel et informel et des médias pour faire en sorte que les questions de développement et les principes de la sensibilisation et de l'éducation au développement soient pris en compte dans les politiques et les pratiques de ces systèmes et dans les médias.
56. Mettre en place des processus de collaboration structurés, permanents et soutenus entre des citoyens et des organisations du Sud et des éducateurs de l'enseignement formel et informel, des chercheurs et des représentants des médias en Europe, pour permettre au public d'agir et de contribuer à relever les défis de l'éradication de la pauvreté et du développement durable.
57. Réaliser et mettre à la disposition du public des évaluations et des analyses d'impact des stratégies, programmes et projets de sensibilisation et d'éducation au développement. Ces évaluations et analyses d'impact devraient mentionner les normes de qualité spécifiques qui sont ou devraient être respectées concernant les processus de participation suivis, l'efficacité, l'efficience, la transparence et la rentabilité.
58. Encourager et soutenir des travaux de recherche et un enseignement critiques et théoriquement rigoureux en matière d'éducation au développement dans tous les pays de l'UE et promouvoir la communication et l'échange d'expériences de sensibilisation et d'éducation au développement par l'intermédiaire des universités, des réseaux scolaires et du monde de la recherche et des groupes de réflexion.



---

## Annex I Notable international and EU development commitments

1. *Paris Declaration on Aid Effectiveness* (2005), [[www.aidharmonization.org](http://www.aidharmonization.org)].
2. *European Consensus on Development* (2005), (14820/05 DEVGEN 229 RELEX 678 ACP 155)
3. *G8 Gleneagles Communiqué* (2005), [<http://www.g8.gov.uk/>].
4. *Cotonou Agreement* (2005), [[http://ec.europa.eu/development/Geographical/CotonouIntro\\_en.cfm](http://ec.europa.eu/development/Geographical/CotonouIntro_en.cfm)].
5. *Beijing Declaration: Action for Equality, Development and Peace* (1995), [<http://www.un.org/womenwatch/daw/beijing/beijingdeclaration.html>].
6. United Nations (2000), *Millennium Declaration*, [[www.un.org/millenniumgoals](http://www.un.org/millenniumgoals)]. Reaffirmed in 2002 and 2005.
7. United Nations (2003), *Monterrey Consensus on Financing for Development*.

---

## Annex II International and European political commitments to Development Education and Awareness Raising

### 1. STRENGTHENING THE EUROPEAN UNION'S ROLE AS A GLOBAL PARTNER FOR DEVELOPMENT: THE 18-MONTH PROGRAMME ON DEVELOPMENT POLICY OF THE EU PRESIDENCIES OF GERMANY, PORTUGAL AND SLOVENIA (JANUARY 2007 - JUNE 2008), JANUARY 2007

In the field of development policy, Germany, Portugal and Slovenia have decided to outline their common priorities and to conduct common initiatives during this period. The three Presidencies are committed to pursue these priorities both jointly and individually under their respective presidencies. They are committed to closely cooperate in order to build more awareness and support for development issues as well as to create added value in promoting them together within the European framework and in the international arena, (p. 2).

Full programme: [www.bmz.de/en/service/infothek/buerger/TrioPrsidentschaft.pdf](http://www.bmz.de/en/service/infothek/buerger/TrioPrsidentschaft.pdf).

### 2. HELSINKI CONFERENCE ON EUROPEAN DEVELOPMENT EDUCATION, 3-4 JULY 2006

Organised by the Finnish NGDO Platform to the EU in cooperation with CONCORD and with support of the Finnish Ministry for Foreign Affairs and the European Commission.

1. The European Consensus on Development states that the EU will pay particular attention to development education and awareness-raising in the efforts to enhance civil society engagement in global development, Other European structures and political commitments are similarly inclined. To realise this and ensure that all people in Europe have access to quality development education, a strong European and national Strategy Framework is required.

2. In this Strategy Framework priority should be given to supporting planning, quality, partnership, mutual learning and peer exchange of strategies and experience, in development education and awareness-raising; particularly between new member states, acceding and candidate countries, and countries seeking to strengthen national support mechanisms.

3. The Strategy Framework should support existing mechanisms for coordination, international shared learning of national strategies though, interalia Concord and DEEEP, OECD DAC Heads of Information, GENE Peer Reviews, the North-South Centre's Global Education Week network and other networks working in this area.

4. In order to move this European strategy forward, a multi-stakeholder task force will work to develop a common perspective on the European Strategy framework for development education. Member states will be consulted about existing and emerging national strategies, to ensure coherence and to move the process forward from Helsinki.

5. Development education, public awareness and media strategies should be based on a model of solidarity and global interdependence. This means working with Southern partners at all stages of the processes. It also means avoiding passive images of the South, in line with best practice and the recommendations of the Code of Conduct on Images and messages. Linking local and global dimensions of issues is also necessary.

6. Integration of global and development perspectives into education systems requires the development of coordinated strategies by Ministries of Education and Ministries of Foreign Affairs, and other relevant Ministries, Civil Society actors, Local and Regional Authorities, and national curriculum bodies. In this process, the European Global Education Peer Review system has proven useful at national level. Particular emphasis and resources should be allocated to training: both initial and in-service teacher training, and training of DE trainers.

7. Increased quality and impact in development education is also required. This necessitates greater clarity and coherence regarding the differences along the continuum from development education to awareness raising to information and campaigning. Appropriate mechanisms of evaluation in these related, complementary but differing spheres are essential. Partners from the South should be involved at all stages.

8. Recalling previous commitments, the Conference recognises the efforts of countries to increase funding to development education. A target of 3% of ODA to development education is endorsed by NGDOs and some member states. The Conference calls on member states, local and regional authorities, NGDOs and the Commission to commit to a staged series of increases in financial support for development education, to ensure pro rata strengthened support as member states approach targets of 0.56%, 0.7%, of GNI to ODA and beyond, and develop inclusive, consultative strategies for disbursement.

9. In the context of ongoing discussions on the reform of European Commission financial instruments, due regard should be given to the European Consensus on Development and reform should be informed by the findings of the Brussels and Helsinki Conferences. The reform should aim at clearer and more coordinated European Commission support structures for DE, that are coherent with member states support structures.

These recommendations are addressed to all actors of society who are able and interested in further improving the impact and quality of development education. This includes among others the EU institutions, national ministries, and international and civil society organisations, research institutes working for active and informed global citizens.

---

### **3. THE EUROPEAN CONSENSUS ON DEVELOPMENT, DECEMBER 2005**

#### **4.3 Participation of civil society**

18. The EU supports the broad participation of all stakeholders in countries' development and encourages all parts of society to take part. Civil society, including economic and social partners such as trade unions, employers' organisations and the private sector, NGOs and other non-state actors of partner countries in particular play a vital role as promoters of democracy, social justice and human rights. The EU will enhance its support for building capacity of non-state actors in order to strengthen their voice in the development process and to advance political, social and economic dialogue. The important role of European civil society will be recognised as well; to that end, the EU will pay particular attention to development education and raising awareness among EU citizens.

### **4. EUROPEAN COMMISSION WHITE PAPER ON A EUROPEAN COMMUNICATION POLICY (PLAN D FOR DEMOCRACY, DIALOGUE, DEBATE), OCTOBER 2005**

#### **Objectives of Plan-D:**

The Commission has proposed a Plan D for Democracy, Dialogue and Debate, not as a rescue operation for the Constitution, but to stimulate a wider debate between the European Union's democratic institutions and citizens. It has to be seen as complementary to the already existing or proposed initiatives and programmes such as those in the field of education, youth, culture and promoting active European citizenship.

Plan-D dovetails with the Action Plan on communicating Europe<sup>1</sup> which seeks to improve the way that the Commission presents its activities to the outside world and the forthcoming White Paper on communication strategy and democracy which will start a consultation process on the principles behind communication policy in the European Union and the areas of co-operation with the other European institutions and bodies. Together with Plan-D these initiatives set out a long-term plan to reinvigorate European democracy and help the emergence of a European public sphere, where citizens are given the information and the tools to actively participate in the decision making process and gain ownership of the European project.

*More details: [http://ec.europa.eu/communication\\_white\\_paper/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/communication_white_paper/index_en.htm).*

### **5. EUROPEAN CONFERENCE ON PUBLIC AWARENESS AND DEVELOPMENT EDUCATION FOR NORTH-SOUTH SOLIDARITY, BRUSSELS, 19-20 MAY 2005**

*Jointly organised by Belgian Development Co-operation Directorate-General and the European Commission.*

A. As part of an ongoing debate, participants from national, European and international administrations, non-governmental organisations and other actors of civil society, together with members of different media, took part in a conference on public awareness and development education for North-South solidarity in Brussels on 19/20 May 2005.

B. The participants, meeting in both plenary and specific working group sessions, have drawn up the following recommendations. Further specific proposals and suggestions from different participants are outlined in the conference papers.

1. The renewed commitment by the European Union and the member states to increase ODA levels adequately for 2010 and the achievement by 2015 of the level of 0.7% by most, as advanced by the United Nations in 1970, should be welcomed and propagated as widely as possible throughout the Union. Effective development education and awareness raising are essential conditions to mobilise support to reach these targets.

2. Noting that the assistance provided is a question of finance, effectiveness and quality, as well as sustainable development, the Millennium Development Goals should be included as a major facet of public awareness and development education activities throughout the Union.

3. Comprehensive and coherent development education and awareness-raising strategies should be designed or reviewed at both national and European levels. The relevant authorities should ensure that these strategies are fully integrated into their development and education policies. This will require close co-operation with NGOs and other relevant civil society organisations.

4. Awareness-raising and development education should be integrated into the curricula of the formal and informal educational systems throughout the current and future members of the Union. Such programmes, aimed at all levels and ages of society, are necessary to foster the greatest possible North-South solidarity.

5. National and European authorities should ensure there is adequate funding for development education and awareness raising in their planning. It is proposed that the European Commission and Member states move towards or beyond a figure of 3% of ODA, as proposed in a UNDP Report. This increase in funding implies the necessary quality, efficiency and effectiveness of development education and awareness-raising activities.

6. As part of the overall need to raise both quality and efficiency, best practices should be actively encouraged and supported, particularly between Member states but also internationally. Ongoing coordination and co-

---

---

operation, learning from past experiences at the widest possible level, are therefore essential to ensure coherence and maximise effectiveness.

7. It should be stressed that both awareness raising and development education are distinct from publicity and fundraising. Equally development education and awareness-raising activities should be rooted in the realities of Northern societies and take into account the interdependency between North and South as well as the need for policy coherence in the North.

8. Assistance towards achieving effective development education and awareness raising in new Member States should be provided. In order to enable new and future Member States to access EU funding for development education and awareness-raising, current thresholds on financial capacity requirements and eligibility criteria should be adapted in their favour.

9. Recognising that international development co-operation issues were not properly discussed in the course of the last accession rounds, further rounds should address it in a much more proactive way. In the case of the new Member States and acceding countries, ad hoc development education and awareness-raising activities should partly make up for the lost opportunities.

10. The contribution of national and local authorities, parliamentarians, NGOs and other civil society actors in North-South co-operation should be strengthened with a view to boosting capacity, awareness and commitment in the current and future Union, as well as outside.

11. Emphasis should be given to how, following natural or man-made catastrophes, there is a process of linking relief to provide initial stability, rehabilitation and development which should be on a sustainable and environmentally friendly basis.

12. A comprehensive press strategy for North-South solidarity should cover the broad range of existing media but focus on channels with the widest coverage where resources are limited. Development and humanitarian actors should make more efforts to provide useful, clear and appealing material and opportunities to journalists to enable them to offer independent and accurate information on North-South issues. The press has a fundamental role in preventing crises becoming forgotten both by governments and European civil society and should be recognised as a development actor.

13. Images and articles are best if they respect the dignity, beliefs and traditions of the peoples of the “South” in their presentation.

14. Monitoring and evaluation of humanitarian and development programmes must therefore cover not only the effect in the field but also the evolution of public perception in the North and the South of the progress accomplished. Building on existing experiences, increased efforts have to be made to improve monitoring and evaluation of development education and awareness-raising activities in order to systematically enhance their overall relevance, efficiency and effectiveness.

15. It is proposed that the recommendations of this Conference, particularly those pertaining to the role and place of development education and awareness-raising, be integrated into the new EU Development Policy Statement before its adoption and coherently translated in other relevant policy processes and instruments.

16. A group of representative stakeholders be established, following this conference, in order to ensure the follow-up of the outcomes of this Conference throughout the current and future Union. This representative group should also be aware of the need for accountability - in the widest sense - and appropriate evaluation of what is a long-term process of improving North-South solidarity. It would then organise further meetings and discussions as appropriate. In this context, it particularly welcomes the offer of the Chairman of the Development Committee of the European Parliament to draw up a report on the matter.

C. While these recommendations are addressed above all to the representatives of the European Parliament, the European Council, the European Commission, as well as the national authorities at the conference, they are also directed to all members of society, individuals and organisations who are able to increase awareness of and strengthen North-South solidarity in all its aspects.

D. The participants note with pleasure that certain authorities are already actively pursuing these goals. The recent communication of the Commission to the Council and the organisation of this conference by the European Commission and the Belgian authorities are recent positive examples.

Full report <http://www.euforic.org/awareness-sensibilisation/>.

## **6. UNITED NATIONS DECADE OF SUSTAINABLE DEVELOPMENT (2005-2014)**

The goal of the United Nations Decade of Education for Sustainable Development (2005-2014, DESD), is to integrate the principles, values, and practices of sustainable development into all aspects of education and learning. This educational effort will encourage changes in behaviour that will create a more sustainable future in terms of environmental integrity, economic viability, and a just society for present and future generations.

The primary goal for the DESD is laid out in the United Nations General Assembly resolution 59/237 in which the General Assembly “*encourages Governments to consider the inclusion ... of measures to implement the Decade in their respective education systems and strategies and, where appropriate, national development plans*”. Furthermore, the General Assembly “*invites Governments to promote public awareness of and wider*

---

---

*participation in the Decade, inter alia, through cooperation with and initiatives engaging civil society and other relevant stakeholders, especially at the beginning of the Decade”.*

Within the broad goals established by the General Assembly, subgoals for the DESD at the national level are to:

- Provide an opportunity for refining and promoting the vision of and transition to sustainable development - through all forms of education, public awareness and training.
- Give an enhanced profile to the important role of education and learning in sustainable development.

The objectives for the DESD are to:

- facilitate networking, linkages, exchange and interaction among stakeholders in ESD;
- foster an increased quality of teaching and learning in education for sustainable development;
- help countries make progress towards and attain the millennium development goals through ESD efforts;
- provide countries with new opportunities to incorporate ESD into education reform efforts.

Recognising that how sustainable development, and related educational processes are attained will vary from context to context, these objectives will share the key tasks for UNESCO to perform in support of Member States through its role as lead agency of the Decade. UNESCO’s leadership role and, in fact, the task of Member States are also defined by the four major thrusts of education for sustainable development:

- improving access to quality basic education;
- reorienting existing education programmes;
- developing public understanding and awareness.
- providing training.

*More details: [http://portal.unesco.org/education/en/ev.php-URL\\_ID=27234&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/education/en/ev.php-URL_ID=27234&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html).*

## **7. THE MAASTRICHT GLOBAL EDUCATION DECLARATION, 17 NOVEMBER 2002**

In November 2002, the Europe-wide Global Education Congress, held in Maastricht, has led representatives from governments, parliaments, local authorities and civil society organisations of Member States of the Council of Europe to commit them to increase support to Global Education, through the so-called "Maastricht Global Education Declaration". The following commitments were agreed:

5.1 Take forward the process of defining Global Education and ensuring that a rich diversity of experience and perspectives (e.g. Southern, Minorities, Youth and Women’s perspectives) is included at every stage.

5.2 Develop, in cooperation with the competent authorities and relevant actors, (or build on existing), national action plans, starting now and to 2015, for increased and improved Global Education towards the target date of the Millennium Development Goals.

5.3 Increase funding for Global Education.

5.4 Secure the integration of Global Education perspectives into education systems at all levels.

5.5 Develop, or where developed, improve and increase national structures for funding, support, co-ordination and policy-making in Global Education in all Council of Europe member states, as appropriate to national conditions.

5.6 Develop, or where developed improve strategies for raising and assuring the quality of Global Education.

5.7 Increase support for Regional, European, and International networking of strategies for increased and improved Global Education; between policymakers and practitioners.

5.8 Test the feasibility of developing a peer monitoring/peer support programme, through national Global Education Reports, and regular peer reviews, in a 12-year frame.

5.9 Contribute to the follow-up to the World Summit on Sustainable Development and to the preparations for the United Nations Decade for Education for Sustainable Development.

*Download the Declaration: [http://deeeep.org/english/europe/strategy/Maastricht\\_Declaration.pdf](http://deeeep.org/english/europe/strategy/Maastricht_Declaration.pdf)*

## **8. COUNCIL OF EU WORKING PARTY ON DEVELOPMENT COOPERATION RESOLUTION ON “DEVELOPMENT EDUCATION AND RAISING EUROPEAN PUBLIC AWARENESS OF DEVELOPMENT CO-OPERATION”, (13323/01 DEVGEN 157), NOVEMBER 2001**

**The Council**

6. Wishes to encourage increased support for development education, and for the corresponding communication policy, by the Commission and the Member States through the establishment of closer links between the various sectors which may help promote development education in areas such as NGOs, schools, universities, adult education, training for trainers, audio-visual media, the press, collective organisations and youth movements.

7. Encourages the European Commission and the Member States to sustain their support for NGO development education initiatives and for initiatives taken by the national coordination centres of development NGOs.

---

8. Underscores the importance of the "fair trade" factor which is effective in development education. The Council considers that it would be worth studying, in consultation with the bodies concerned, the possibilities of promoting further the idea of fair trade.

9. Wishes to encourage the exchange of information and experience on development education between governments and civil society actors, as well as within those entities.

10. Encourages the initiatives of the NGOs and European and national institutions aimed at raising awareness amongst the population of the candidate countries for accession to the EU of the importance of supporting international solidarity in the fight against world poverty, as well as promoting development education in general.

11. Calls on the Commission to reinforce its information and communication activities in order better to heighten the awareness of the public in the Member States, and in the candidate countries for accession, of European development cooperation policy.

12. Welcomes, on the one hand, the Council of Europe's development education work carried out by its North-South Centre which enables all Council of Europe Member States to be involved, including candidate countries for accession to the EU, and, on the other, welcomes the development education work conducted by the OECD.

13. Calls for an evaluation

(a) firstly of development education and the raising of European public awareness of development issues with regard to the implementation of the budget heading for NGO co-financing (B7-6000),

(b) secondly, with regard to the means of information on cooperation with the developing countries implemented by the Commission where heightening public awareness is concerned.

Such an evaluation should enable a further increase in the efficiency of these information and awareness raising policies in the future.

14. Underlines the importance of conducting regular opinion polls among the citizens of the EU and of the candidate countries so as to gauge their understanding and support of development cooperation. Such a poll will allow the targeting of development education towards population groups in which the need is felt most, involving, if necessary, a review of the methodology and the defining of new synergies.

**“The Consensus on Development: the Contribution of Development Education and Awareness Raising”** was financially supported by



Co-financed by the German Ministry for Economic  
Cooperation and Development

For more information on the Consensus and its process, please contact [advocacy@deEEP.org](mailto:advocacy@deEEP.org)

This document was kindly translated by the Directorate General Translation of the European Commission (June 2008)



The contents of this document are the sole responsibility of the Multi-stakeholder group and can under no circumstances be regarded as reflecting the position of the European Union.